

RECOMMANDATIONS DE SECURITE



Association Suisse pour gaz industriels

Brûlures au froid et gelures

Préambule

Les informations figurant dans ces recommandations de sécurité ont pour objectif l'exécution correcte des premiers secours; elles donnent également des indications précieuses au médecin de secours. Le cas échéant, il est conseillé que ces recommandations accompagnent la personne accidentée et soient remises au médecin traitant.

1. Traitement des brûlures au froid et des gelures



Le contact avec les liquides, les vapeurs ou les gaz à basse température peut causer des blessures cutanées semblables à celles dues à la chaleur. La gravité des brûlures dépend de la température et du temps d'exposition. En cas de contacts directs, les parties du corps insuffisamment protégées peuvent rester collées aux conduites ou réservoirs non isolés de gaz à basse température. En fait, l'humidité gelée sur la peau développe un effet de colle; le détachement peut causer des déchirures.

Le port d'habits humides doit être évité. Un contact prolongé avec des liquides ou des gaz à basse température peut causer des gelures.

2. Premiers secours

- Les parties du corps touchées doivent immédiatement être arrosées à grande eau tiède.
- Les vêtements qui pourraient gêner la circulation du sang de la zone touchée doivent être desserrés ou enlevés.
- Si la prise en charge rapide de l'accidenté par du personnel médical qualifié n'est pas possible, il faudra l'évacuer immédiatement vers un hôpital.
- Les endroits du corps touchés doivent être recouverts et protégés par un pansement sec stérile et suffisamment grand. Ce dernier ne doit pas être trop serré afin d'assurer la circulation du sang. La partie du corps touchée doit être immobilisée.
- Appliquer le traitement habituel prévu en cas de choc.

3. Prise en charge par le médecin ou l'hôpital

ATTENTION:

Ne jamais utiliser de l'eau très chaude ou une source de chaleur sèche! Des températures supérieures à 42 °C causent des brûlures supplémentaires sur la peau gelée!

- La partie du corps qui a été exposée aux basses températures doit être plongée dans l'eau dont la température idéale se situe entre 40 °C et 42 °C sans jamais dépassé la limite supérieure.
- Au cas où une grande partie du corps exposée aux températures basses aurait fait chuter la température du corps entier, il faudrait rapidement réchauffer le patient en le plongeant dans un bain d'eau chaude de 40 °C à 42 °C. Pour obtenir un réchauffement le plus rapidement possible, il est important que la température du bain soit maintenue au moins à 40 °C.
- Si ce genre de traitement (bain chaud) n'est pas possible, il faudra coucher le patient dans un endroit chaud (env. 22 °C) et le couvrir légèrement d'une couverture de laine.
- Durant le réchauffement, le patient peut tomber en état de choc.
- La peau gelée a une apparence de cire (couleur jaune et pâle); elle est souvent insensible à la douleur. Pendant le réchauffement, elle commence à enfler, à faire mal et devient sensible aux infections. Le réchauffement peut durer entre 15 et 60 minutes et doit être prolongé jusqu'au moment où la peau retrouve une couleur rose ou rouge. En fonction des gelures subies, ce traitement de réchauffement peut être très douloureux; il peut s'avérer nécessaire d'administrer des calmants.
- Si les parties du corps concernées sont dégelées avant l'arrivée du médecin, on peut arrêter le réchauffement. Dans ce cas, protéger ces parties au moyen d'un grand pansement stérile et sec.
- Prévoir éventuellement un vaccin contre le tétanos.

Avez-vous des questions? Nous avons d'autres documents à votre disposition.

Cette publication s'appuie sur les connaissances techniques existant au moment de l'édition. A l'utilisateur incombe la responsabilité de contrôler l'application relative à son cas spécifique et de s'assurer de l'actualité de la version dont il dispose. Une responsabilité quelconque d'IGS, de la personne ayant remis cette documentation ou des personnes impliquées dans la rédaction est formellement exclue.

Remis par:

PanGas

Siège principal, Industriepark 10, CH-6252 Dagmersellen
Téléphone 0844 800 300, Fax 0844 800 301, www.pangas.ch

